

Conférence du CFDD:

Les effets de la pollution de l'air sur la santé

Vendredi 12 octobre 2018 de 09h30 à 15h30 |

Presscenter (Residence Palace), Rue de la Loi 155, Bruxelles



Programme et présentations:

Conférence sous la présidence des prof. **Jean-Pascal van Ypersele** (UCLouvain) et prof. **Delphine Misonne** (Université Saint-Louis)

- 09h30 - 09h35 | Introduction
- 09h35 - 10h55 | Les effets de la pollution de l'air sur la santé (voies respiratoires, cardio-vasculaires, cerveau, ADN, cancer...): état des lieux de la recherche scientifique récente.
Orateurs:
 - Dr. Prof. **Tim Nawrot** (NL), épidémiologue environnemental UHasselt et Pneumologie KUleuven ([présentation](#))
 - Prof. **Catherine Bouland** (FR), chercheur et professeur environmental health at ULB School of Public Health ([présentation](#))
 - Dr. Prof. **Jean-François Argacha** (FR), cardiologue et responsable de recherche VUB – étude multi-disciplinaire sur les effets cardio-vasculaires de la pollution de l'air ([présentation](#))
 - Mme **Gudrun Koppen** (NL), senior scientist VITO ([présentation](#))
- 10h55 - 11h15 | Pause café
- 11h15 - 11h35 | Le droit à la protection d'un air sain – cadre juridique de la politique de l'air, par prof. **Delphine Misonne** (FR) ([présentation](#))
- 11h35 - 11h55 | Volet financier : coûts de la pollution de l'air. Prof. **Luc Int Panis** – chercheur VITO et U Hasselt (NL) ([présentation](#))
- 11h55 - 12h30 | Questions & réponses avec orateurs – **VOIR (1) CI-DESSOUS**
- 12h30 -13h15 | Pause: sandwiches
- 13h15 - 13h55 | Présentation de l'avis sur la gouvernance en matière de qualité de l'air (link: <https://www.frdo-cfdd.be/sites/default/files/content/download/files/2018...>) (FR). Prof **Jean-Pascal van Ypersele** (UCLouvain) ([présentation](#))
- 13h35 - 13h55 | Présentation du rapport d'information en ce qui concerne l'amélioration de la qualité de l'air de la Commission des matières transversales – Compétences régionales du Sénat par M. **Joris Poschet**, rapport auquel le CFDD a contribué via l'avis mentionné plus haut (l'hyperlien et la note écrite sont repris dans le texte ci-dessous) (NL) ([présentation](#)) ([lien vers le site du Sénat](#))
- 13h55 - 14h45 | Débat du panel – **VOIR (2) CI-DESSOUS**:
 - M. Kor Van Hoof, représentant du Cabinet de Joke Schauvliege, Région flamande

- Mme Véronique Waroux, représentante du cabinet de Carlo Di Antonio, Région wallonne
- M. Julien Guillaume, représentant du cabinet de Céline Fremault, Région Bruxelles-Capitale.
- Prof. van Ypersele
- Prof. Misonne
- 14h45 - 15h20 | Questions du public – VOIR (3) CI-DESSOUS
- 15h20 - 15h30 | Conclusions – VOIR (4) CI-DESSOUS

(1) Séance de questions et réponses de la matinée:

1. Quelle évolution voyez-vous dans les particules ultrafines (PM1 et inférieures) ?

Les mesures de ces ultrafines particules sont comprises dans les mesures des PM10. Les plus grosses particules y sont surreprésentées, car les autres pèsent très peu. Les mesures sont souvent cohérentes avec celles de *black carbon*. Ces particules ont un impact important en termes de santé: elles peuvent pénétrer encore plus profondément dans les tissus et produire des effets inflammatoires dans différents organes. Il est important de mesurer aussi ces particules, de même que le NO₂. Les particules ultrafines sont pour le moment très peu mesurées, et pas de manière standardisée.

2. Si l'on veut faire une action en justice pour protéger nos enfants (pollution de l'air dans les écoles), à qui devons-nous faire un procès ?

Ce sont les Régions qui sont compétentes pour protéger la qualité de l'air et la santé publique. On peut revendiquer un plan adéquat si l'on estime que la Région ne prend pas les actions nécessaires pour protéger la qualité de l'air. Au vu de l'expertise actuelle, les Régions savent qu'elles doivent en faire plus.

3. Quel est l'impact des poêles à bois et que peut-on y faire ?

Ils créent beaucoup de fines particules et de *black carbon*, et pas uniquement dans l'environnement immédiat: cela peut s'étendre au niveau de la commune. Il faut plus de suivi des plaintes au niveau communal, pas en termes répressifs mais de dialogue/conseil. Par ailleurs, la pollution dépend de la qualité du bois, de la manière dont il a été traité et est brûlé, de la ventilation des habitations...

4. Ozone en forêt: est-ce nocif ?

Oui, l'ozone a des effets nocifs. Il y a paradoxalement moins d'ozone en ville, car les oxydes d'azote détruisent partiellement l'ozone via des réactions chimiques complexes.

5. Comment faire pour que les initiatives ne soient pas toutes bloquées par des citoyens (exemple: les éoliennes) ?

Il faut veiller à concilier les intérêts individuels et communs, le plus en amont possible, en faisant participer le citoyen au processus de décision.

6. Pétrochimie et secteur aérien : que prévoit le droit ?

Des permis d'environnement sont délivrés, tenant compte de la qualité de l'air.

7. Quelle pollution est engendrée par les navires et avions et comment est-ce géré ?

On n'a pas encore de réponse très claire à ce niveau mais il y a une volonté d'étudier la question, il y a des projets de recherche en cours. Il y a une difficulté, à savoir de collecter de manière identique toutes les données nécessaires des différentes administrations concernées. Les navires utilisent un carburant très polluant. Les normes se discutent dans les instances internationales, c'est donc là qu'il faut faire bouger les règles.

8. Les zones de basses émissions, dans le contexte du dieselgate: ne risque-t-on pas de bannir des véhicules anciens moins polluants en réalité que de nouveaux véhicules conçus pour contourner les tests de pollution ?

Pour le moment il n'y a qu'une seule étude sur l'efficacité du *dieselban* au Japon. La Belgique pourrait mettre une telle étude en oeuvre à condition que toutes les administrations concernées y participent. A Bruxelles, on voit des effets immédiats dans les rues où la

circulation a été interdite. Couper la source d'émission a donc un effet clair. Il faut également intégrer le fait qu'il est parfois difficile de mesurer le respect des normes (voir *dieselgate*).

(2) Débat du panel:

M. Julien Guillaume:

Le gouvernement de la Région Bruxelles-Capitale est d'accord avec de nombreuses recommandations du rapport du Sénat; la Région a par ailleurs lancé plusieurs de ces actions.

On trouve dans ce rapport un besoin de synergie ; c'est dans ce cadre que la Région a adopté un plan air-énergie-climat.

La qualité de l'air est un élément transversal et doit donc être intégrée au niveau horizontal (les différentes administrations d'un même gouvernement doivent coopérer) et vertical (tous les gouvernements doivent interagir). Par exemple, le RER, la fiscalité automobile etc. sont des compétences qui sortent (partiellement) de la Région de Bruxelles Capitale, alors que la pollution y est principalement due au trafic automobile.

On a également besoin de conscientiser et responsabiliser le citoyen.

Mme Véronique Waroux:

Le processus de rédaction du rapport, y compris les auditions d'experts, est très intéressant. Certaines propositions n'ont malheureusement pas été retenues. La notion de pacte de mobilité transrégionale a par exemple été refusée. Sur de nombreux points, on aurait donc pu aller plus loin.

M. Joris Poschet:

Le vote des recommandations est toujours une histoire de compromis. On est par exemple arrivé à intégrer les normes OMS dans les recommandations, de même que la taxe kilométrique intelligente.

M. Kor Van Hoof:

La Région flamande a soutenu l'initiative des *curieuze neuzen*, pour améliorer les données concernant la qualité de l'air et sa répartition géographique.

Un plan "qualité de l'air" à l'horizon 2030, tenant compte entre autres des particules fines, a été réalisé en parallèle avec un plan énergie-climat. Ce plan qualité de l'air répond à de nombreuses recommandations du Sénat. Le plan définitif doit être prêt pour la fin de cette année.

Le gouvernement fédéral a un rôle à jouer.

Prof. Misonne: *Comment garantir une transversalité, une gouvernance interfédérale, de manière formelle et structurelle ? Un dialogue interparlementaire est-il envisageable ? Les différents plans*

régionaux avancent, mais on les empile, on ne les intègre pas. Qui doit s'occuper de cette intégration ?

M. Julien Guillaume:

Il existe déjà une certaine forme de coopération (CIE, CCPIE, CONCERE, CELINE,...). Si l'on va vers un renforcement de cette coordination, cela ne peut pas se faire au détriment du niveau d'ambition : il ne faut pas que cela amène au plus petit commun dénominateur.

Mme Véronique Waroux:

En Région wallonne, on travaille au Plan Air Climat Energie, ainsi qu'au Plan National Energie Climat. On manque parfois de vision commune avec les autres Régions et de volonté d'y parvenir. Le fonctionnement entre les ministres en place n'est pas toujours évident.

Il faut regretter que la Ministre fédérale de la Santé publique ne se sente pas concernée par la problématique.

M. Joris Poschet:

Il ne faut pas croire que refédéraliser toutes les compétences va tout résoudre. La qualité de l'air touche à de nombreuses compétences. Ce qui est important, c'est la volonté politique de parvenir à réaliser un objectif commun.

Prof. Misonne: *comment faire émerger cette volonté politique ?*

M. Kor Van Hoof:

Il ne faut pas oublier que la qualité de l'air s'est déjà nettement améliorée. Les mentalités ne changent pas du jour au lendemain, il faut du temps pour cela. Les élus doivent prendre des décisions nécessaires pour améliorer la situation, mais il faut également que le citoyen suive. A Bruxelles, le citoyen est responsable d'une grande partie des émissions. Il faut que les politiques sentent qu'il y a un soutien de la part du citoyen, pour qu'ils puissent prendre les mesures qui s'imposent.

Prof. van Ypersele: *la recommandation 71 du Sénat concerne un plan d'investissement d'envergure pour les transports en commun. Pourquoi a-t-elle été rejetée, malgré le souhait général d'améliorer la qualité de l'air ?*

M. Julien Guillaume:

Chaque niveau de pouvoir, chaque ministre doit prendre les mesures nécessaires à son niveau. On ne peut pas se servir de l'inaction d'autres niveaux pour soi-même ne pas agir.

Mme Véronique Waroux:

Il faut sensibiliser le citoyen, il faut des panneaux d'affichage indiquant la qualité de l'air.

(3) Questions du public:

- *Pourquoi le niveau fédéral n'est-il pas présent ?*
Il était invité, car l'avis du CFDD proposait la conclusion d'un Pacte interfédéral de la qualité de l'air.
- *Plan Pics de pollution à Bruxelles: statistiquement, ils ne sont activés que 0 à une fois par an; est-ce donc bien utile ?*
Sous l'ancienne législature, il y avait en effet un pic par an. Le seuil a maintenant été abaissé ; on a également ajouté les PM2,5. On est à présent à 6 à 8 pics par an, avec les mesures qui y sont liées. Les seuils sont basés sur un indice mis en place par CELINE, sur base de normes de santé.
La Région wallonne travaille sur des zones de basses émissions sur tout son territoire.
- *La Belgique pourrait se baser sur les normes de l'OMS, mais cette recommandation a été rejetée; pourquoi ?*
La Ministre Schauvliege a communiqué qu'elle voulait se baser sur les normes OMS. Par ailleurs, beaucoup de normes européennes et OMS sont identiques.
- *Pourquoi attendre 2030 pour interdire les ventes de véhicules diesel ? (recommandation 61 du Sénat)*
A Bruxelles, on est plus ambitieux: on a une décision de principe d'interdire la circulation (pas la vente) de tout véhicule au diesel au plus tard en 2030.
En Wallonie, les véhicules les plus polluants seront progressivement interdits à partir de 2022.
- *Faut-il agir sur l'aménagement du territoire (exemple: ne plus octroyer de permis d'urbanisme pour des écoles à proximité de grandes routes) ?*
Le plan Air-Climat-Energie à Bruxelles comprend un volet "Aménagement du territoire". Il faut que les écoles soient accessibles facilement par le plus grand nombre, donc si possible dans les centres urbains. Mais on peut réfléchir à mettre l'entrée d'un côté peu pollué, etc.
- *Pourquoi se mettre des objectifs uniquement environnementaux et pas de santé ? (ex: maximum x victimes...)*
Mme Waroux plaide pour la transformation de l'AWAC en AWACS, Agence Wallonne Air-Climat-Santé.
Prof. Misonne précise que du point de vue du droit, la santé fait partie de la compétence environnementale.
- *Pourquoi ne pas utiliser plus systématiquement les SDGs pour aller vers une politique plus durable ?*
La Flandre est en train de traduire les SDGs en objectifs concrets et étapes pour y parvenir.

(4) Conclusions

Prof. van Ypersele conclut la conférence par les considérations suivantes.

On a analysé durant la journée la qualité de l'air et de ses impacts sur la santé sous différents angles. Tout le monde semble d'accord sur l'importance d'avoir des normes strictes et de les respecter.

Etant donné le soutien sociétal important à cette problématique, il semble que ce soit le bon moment d'avoir le courage politique de prendre les mesures nécessaires.

Une coordination et une vision intégrée sont nécessaires pour faire avancer les choses. En effet, les compétences sont distribuées, y compris au niveau fédéral. Il faut donc faire collaborer de manière structurelle les différentes instances du pays, qui ont parmi leurs compétences des leviers impactant la qualité de l'air. Des structures existent, il faut les renforcer.

L'absence du niveau fédéral est regrettée, car il a un rôle à jouer.

Dans le contexte de la poursuite des SDGs, conclure un pacte permettrait d'aborder la qualité de l'air de manière intégrée par les différentes autorités.

Les besoins de sensibilisation et conscientisation ont été identifiés, y compris pour tous les co-bénéfices possibles. Il faut éviter de trouver une solution à un problème en le déplaçant dans un autre domaine.

Beaucoup de thèmes sont liés à la qualité de l'air: la combustion du bois, les voies navigables la qualité des carburants des navires, les accises sur le kérosène, les véhicules de société, l'aménagement du territoire, les transports en commun...

Les Groupes de travail Energie et Climat, et Normes de produits du CFDD vont se réunir pour discuter de la suite qui sera donnée aux travaux.

En tant que citoyen, chacun peut adapter ses comportements, mais aussi faire les choix raisonnés lors des élections à venir.

Les enfants sont particulièrement impactés par la pollution de l'air. Terminons par une citation de Nelson Mandela : *"There can be no keener revelation of a society's soul than the way in which it treats its children"*